

## Entretien du patrimoine routier : Le conseil départemental poursuit la réhabilitation de certains axes cet été

En juillet et août, plusieurs routes et ouvrages d'art tels que les routes départementales 1 et 956 B ainsi que les ponts de Sargé-sur-Braye et Mazangé feront l'objet de travaux réalisés par le conseil départemental de Loir-et-Cher.

### Sur les routes départementales 1 et 956 B

Mi-juillet, plusieurs routes du département feront l'objet de travaux, qui consisteront, pour la majorité, au renouvellement des enrobés. Cela sera notamment le cas de la RD 1 à Onzain, du 15 au 18 juillet. Les travaux seront réalisés de nuit par la société Eurovia afin de minimiser la gêne occasionnée pour les automobilistes, et la route sera ainsi uniquement fermée de 20h à 6h. Il en sera exactement de même du 21 au 25 juillet pour la RD 956 B entre Blois et Saint-Gervais-la-Forêt.

### Sur le pont entre Sargé-sur-Braye et Baillou (RD 86)

Depuis fin mai et jusqu'à mi-août 2025, des travaux sont en cours de réalisation sur le pont reliant les communes de Sargé-sur-Braye et Baillou, support de la route départementale 86 (franchissant l'ancienne voie SNCF). La structure porteuse de l'ouvrage (où passent chaque jour 330 véhicules) sera démolie et reconstruite, l'étanchéité ainsi que l'ensemble des superstructures seront refaites (trottoirs, garde-corps), les maçonneries des extrémités et des murs seront réparées, et des travaux d'accès seront entrepris (dalle de transition, tranchées drainantes). Durant cette période, une déviation est mise en place via la RD 921.

La maîtrise d'œuvre pour le suivi de ces travaux (financés à hauteur de 372 000 euros par le conseil départemental de Loir-et-Cher et 78 000 euros par la Communauté de communes Collines du Perche) sera assurée par le service Études et travaux neufs du département. La reconstruction de la structure porteuse a quant à elle été confiée à la société SEGEC.

### Sur le pont Mazangé (RD 05)

À partir du 18 août et jusqu'au 8 novembre, des travaux seront également entrepris sur le pont permettant de franchir le Boulon à Mazangé. L'ensemble de l'ouvrage, à l'exception de la base au sol, sera ainsi détruit puis reconstruit par la société EBGC, sous la maîtrise d'œuvre du service Études et travaux neufs du département de Loir-et-Cher. Une passerelle provisoire sera installée durant ces travaux afin d'assurer le maintien de la circulation piétonne et des déviations seront également mises en place pour les automobilistes (voir carte ci-dessous). Des travaux de dévoiement provisoire des réseaux télécoms sont également prévus sur le mois de juillet.

Financés par le conseil départemental à hauteur de 319 205 €, avec un soutien de 338 582 € de l'État via la dotation de soutien à l'investissement des départements (montant total : 657 787 €), ces travaux permettront ainsi une circulation sécurisée sur le pont de Mazangé, tant pour les piétons que pour les automobilistes.

